



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 DÉCEMBRE 2018

Iterop récompensée pour sa pratique de l'entreprise libérée

*AFQP : Prix régional de la pratique performante 2018
Lieu : CCI Toulouse*

Mardi 18 décembre, l'[AFQP](#) (Association France Qualité Performance) a remis à Iterop le prix régional de la pratique performante pour son application de l'entreprise libérée.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique ?

*Une bonne pratique est **une action structurée**, apte à être reproduite, qui a fait ses preuves et qui, par son efficacité **répond aux besoins de la stratégie** et contribue de manière significative à la **performance de l'Organisation**.*

Une pratique portée par la direction

Chez Iterop, les fondateurs ont décidé de mettre en œuvre une vraie politique d'entreprise libérée. Ce type de management est en vogue chez les startups mais chaque société à sa manière de l'intégrer auprès des équipes. Le principal risque dans cette pratique est de « tout laisser faire », et de **faire du non-management** plutôt que de mettre en place une nouvelle méthodologie.

C'est pourquoi Iterop a décidé d'instaurer des règles et des manières de s'assurer qu'elles soient respectées afin que cette bonne pratique fonctionne au mieux.

L'idée même de l'entreprise libérée part du principe que personne n'est heureux d'être malheureux ! Bien entendu, une entreprise doit être avant tout rentable mais il est aussi possible de s'y épanouir. Pour cela, de nombreuses études ont montré que les critères principaux d'un salarié pour être heureux au travail sont :

- la reconnaissance,
- la liberté d'action,
- la responsabilité, avant même le niveau de rémunération.

Ces trois critères favorisent la motivation et la productivité des équipes. L'entreprise libérée est donc en tout point rentable pour Iterop car :

- Contrairement à de nombreuses sociétés, les augmentations régulières ne sont pas les seules raisons de rester : **le turn-over est inexistant chez Iterop.**
- Les salariés apprécient la confiance qui leur est faite, ainsi que leur niveau de responsabilité. **L'autonomie est également l'une des valeurs fortes** chez Iterop.
- Le contrôle de la performance des collaborateurs se fait sur l'évaluation des résultats et non sur un contrôle managérial des horaires ou autres comportements.
- Enfin, la direction s'engage dans **une politique de transparence** auprès des équipes avec le partage de données clés et des objectifs mensuels.

L'investissement humain est donc très fort. Donc non, l'entreprise libérée n'est pas qu'une utopie de la génération Y. C'est aussi une vraie nouvelle pratique, parfaitement compatible avec les contraintes économiques actuelles.

Évidemment, il s'agit d'un changement fort de paradigme et les résistances des managers « à l'ancienne » convaincus du bien fondé de leurs méthodes sont importantes.

Les points forts identifiés par l'AFQP :

- La bonne pratique est claire dans l'esprit des managers et est bien déployée sur le terrain
- La bonne pratique s'adapte en fonction des besoins du personnel
- L'accueil des nouveaux collaborateurs est fait par les dirigeants pour expliquer les fondamentaux de l'axe « entreprise libérée »
- Les décisions engageantes pour l'entreprise sont soumises au vote des collaborateurs
- La personnalisation des relations des collaborateurs avec l'entreprise au travers de pratiques systématiques portées par l'happiness officer.

Un Chief Happiness Officer pas seulement là pour organiser les apéros !

À l'inverse des dernières tendances évoquant le fait que le poste de Chief Happiness Officer ne serait qu'en réalité un poste de DRH déguisé, chez Iterop, son rôle est bien défini. L'objectif pour le CHO est de mesurer la satisfaction interne et d'établir les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer la situation.

Tous les 6 mois, une enquête interne est diffusée à l'ensemble des collaborateurs. Elle est ensuite remontée à la direction et permet de faire un point sur les axes d'amélioration.

Aujourd'hui, le taux de satisfaction est de 98% avec un turnover à zéro.

[À propos de l'AFQP :](#)

Cette association à but non lucratif est fondée sur les principes d'échange de bonnes pratiques, du bénévolat et de la solidarité de ses membres. L'AFQP facilite la promotion, la connaissance, la diffusion et le partage des méthodes et des expériences. L'objectif est de déployer et soutenir les démarches qualité comme un outil indispensable au développement de la performance des entreprises et des organismes de la région.

[À propos d'Iterop :](#)

[Iterop](#) commercialise une plateforme BPM (Business Process Management) entièrement en mode SaaS (100% web). L'idée est de proposer aux entreprises une solution qui permet de concevoir des applications métiers sur mesure et sans compétences informatiques. L'entreprise a été fondée par Aurélien Codet de Boisse et Nicolas Boissel-Dallier, tous les deux docteurs de l'École des Mines d'Albi, et compte aujourd'hui 14 collaborateurs. Au fil des années, Iterop a réussi à se faire une place sur le marché des solutions BPM innovantes. Pour rappel, en 2023, le mode SaaS représentera plus de 50 % des offres logiciels.

[Pour plus de précisions :](#) [Pour nous contacter :](#)

05 67 11 53 18

www.iterop.com

Aurélien Codet de Boisse, *CEO*.

06 10 33 18 30

aurelien@iterop.com

Nicolas Boissel-Dallier, *CTO*.

nicolas@iterop.com

Marie-lou Gérin, *relation presse & communication*.

06 70 15 99 97

marielou@iterop.com